



**Maire d'ANHIERS**  
Département du NORD  
Arrondissement de DOUAI

Envoyé en préfecture le 09/04/2026  
Reçu en préfecture le 09/04/2026  
Publié le **09 AVR. 2026**  
ID : 059-215900077-20260408-2026DEL018-DE

# Compte Financier Unique 2025

## Note de présentation brève et synthétique

*L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

*Le compte financier unique (CFU) est un document qui se substitue au compte de gestion, établi par le comptable public et au compte administratif établi par le maire. Après une expérimentation, la loi de finances pour 2024 généralise le compte financier unique au plus tard au titre de l'exercice 2026.*

*La mise en place du CFU permet :*

- de favoriser la lisibilité de l'information financière en regroupant dans un même document les données budgétaires et patrimoniales,
- de simplifier le processus administratif entre l'ordonnateur et le comptable,
- d'aboutir à une confection 100 % dématérialisée des documents.

*La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet de la commune.*

### Rappel du cadre général du Compte Administratif

A travers le compte financier unique, l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées, en retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'exercice 2025.

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré, le compte financier unique fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section, son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité par délibération prise par le Conseil Municipal.

### Le Compte Financier Unique 2025

Le budget 2025 a été voté le 7 avril 2025 (Délibération n° 2025-07) par le conseil municipal et a fait l'objet d'une unique décision modificative par délibération n° 2025-22 du 14 novembre 2025.

**Exceptionnellement, notre compte administratif 2024 fait apparaître un résultat déficitaire dans la section d'investissement.**

**Cette situation exceptionnelle est due au décalage entre le paiement des factures de la construction de la salle Jouvieux et le versement effectif des subventions liées à ce projet.**

#### Pour mémoire :

##### ➤ **Compte Administratif 2020 :**

○ excédent de fonctionnement	:	167 614,70 €
○ excédent d'investissement	:	84 398,94 €

##### ➤ **Compte Administratif 2021 :**

○ excédent de fonctionnement	:	239 985,52 €
○ excédent d'investissement	:	137 963,76 €

##### ➤ **Compte Administratif 2022 :**

- excédent de fonctionnement : 209 861,05 €
- excédent d'investissement : 62 019,20 €

➤ **Compte Administratif 2023 :**

- excédent de fonctionnement : 341 562,82 €
- excédent d'investissement : 218 069,93 €

➤ **Compte Administratif 2024 :**

- excédent de fonctionnement : 501 760,98 €
- déficit d'investissement : 257 946,86 €

Les résultats de clôture de l'exercice 2025 s'établissent donc comme suit :

<b>RESULTAT DE CLOTURE</b> (Réalisation de l'exercice + Reports N-1)	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
Section de fonctionnement	611 705,26	794 037,79	Excédent	369 936,44
Report de l'exercice N-1 (Chapitre 002)	-	187 603,91		
<b>Total fonctionnement</b>	<b>611 705,26</b>	<b>981 641,70</b>		
Section d'investissement	268 945,56	641 505,70	Excédent	114 613,28
Reprise du résultat de l'exercice N-1 (Chapitre 001)	257 946,86	-		
<b>Total investissement</b>	<b>845 485,21</b>	<b>641 505,70</b>		
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 138 597,68</b>	<b>1 623 147,40</b>	Résultat global	484 549,72

<b>RESTES A REALISER (RAR)</b> à reporter en N+ 1	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
Section de fonctionnement	-	-	-	-
Section d'investissement	46 854,00	-	-	-
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>46 854,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>RESULTAT CUMULE</b>	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
Section de fonctionnement	611 705,26	794 037,79	Excédent	369 936,44
Section d'investissement	573 746,42	641 505,70	Excédent	67 759,28
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 185 451,68</b>	<b>1 623 174,40</b>	Résultat global	437 695,72

## 1- LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il regroupe :

- d'une part toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes...
- et d'autre part deux types de recettes : les recettes dites patrimoniales (taxe d'aménagement...) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

### 1-1 : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour l'année 2025, les recettes d'investissement réelles s'élèvent à **641 505,70 €**.

Elles sont composées principalement des recettes réelles suivantes :

- L'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) lié à l'affectation du résultat pour 314 157,07 €
- Les subventions d'investissement reçues pour 186 898,41 € (Douaisis Agglo et de l'Etat)
- Le FCTVA pour 138 222,13 €

Nature	Libellé	Budget 2025 (BP+DM)	CFU 2025
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	250 000,00	-
Chapitre 10	Dotations, fonds divers	401 657,07	454 607,29
10222	F.C.T.V.A.	87 500,00	138 222,13
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 228,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	314 157,07	314 157,07
Chapitre 13	Subventions d'investissement reçues	236 898,41	186 898,41
1321	Etat et Etablissements Nationaux	9 370,00	9 370,00
1323	Départements	124 051,00	144 051,00
13251	Douaisis Agglo	103 477,41	33 477,41
1345	Autres	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>888 555,48</b>	<b>641 505,70</b>

### 1-2 : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le volume total des dépenses réelles d'investissement est de **268 945,56 €**.

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

- Emprunts et dettes assimilés : le remboursement du capital de la dette était de 19 951,81 € en 2025
- Chapitres 20 et 21 : les principaux investissements réalisés en 2025 sont les suivants :
  - L'éclairage public (dernière tranche) : 77 506,16 €
  - Le solde des travaux de construction de la Salle Jouvenaux : 67 328,08 €
  - Reconstruction Ponts : 42 984,00 €
  - Installation systèmes d'alarmes des bâtiments : 31 133,20 €
  - Pour l'école, une unité centrale, le mobilier d'une classe, support cycle : 6 084,54 €
  - Changement fenêtres Salle des fêtes et MCC : 4 595,97 €
  - Porte de l'église : 3 621,61 €

- Plantation cour d'école : 2 762,57 €
- Le remplacement du chauffe-eau de la salle des fêtes et de la MC
- L'achat débroussailleuse, nettoyeur haute pression et échelle de sécurité : 2 014,70 €
- Vestiaire et tente de réception : 1 962,00 €
- Tables salle Jouvenaux : 1 446,91 €

Nature	Libellé	Budget 2025 (BP+DM)	CFU 2025
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	19 951,81	19 951,81
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	529,00	529,00
2051	Concessions et droits similaires	529,00	529,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	609 745,63	248 611,57
2111	Terrains nus	140 000,00	0,00
212	Agencement et aménagement de terrains	2 800,00	2 762,57
2131	Bâtiments publics	321 950,33	113 299,89
2151	Réseaux de voirie	9 200,00	2 540,96
2152	Installation de voirie	6 150,00	550,80
21538	Autres réseaux	117 984,00	117 949,20
2183	Matériel informatique	600,00	599,99
2184	Matériel de bureau et mobilier	6 849,30	6 786,09
2188	Autres	4 212,00	4 122,07
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	267 946,86	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>888 555,48</b>	<b>268 945,44</b>

## 2- LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

### 2-1 : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le volume total des recettes réelles de fonctionnement est de **794 037,779 €**. Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, garderie, location de salles), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Nature	Libellé	Budget 2025 (BP+DM)	CFU 2025
Chapitre 013	Remboursements sur rémunération du personnel	1 000,00	451,80
Chapitre 70	Produits de services, du domaine et ventes	25 201,00	27 895,80
70311	Concession dans les cimetières	2 000,00	1 300,00
7032	Redevances d'occupation du domaine public	2 601,00	1 549,20
7066	Redevances et des services Garderie	2 600,00	3 630,00
7067	Redevances des services Cantine	18 000,00	21 416,60
Chapitre 73	Impôts et taxes	508 108,09	489 095,69
73111	Impôts directs locaux	282 000,09	279 531,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6 300,00	6 300,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	12 000,00	11 077,69
73211	Attribution de compensation	38 500,00	30 834,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	134 200,00	141 729,00
73221	FNGIR	108,00	108,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour communes	15 000,00	19 516,00
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	213 899,00	242 790,47
74111	Dotations forfaitaire des communes	174 000,00	174 404,00
741121	Dotations de solidarité rurale des communes	18 698,00	18 698,00
741127	Dotations nationales de péréquation des communes	7 000,00	6 612,00
742	Dotations élus locaux	3 322,00	3 322,00

744	FCTVA		
74834	Compensation au titre des exonérations		
74836	Attribution fonds département de péréquation	4 000,00	2 656,79
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	36 100,00	33 804,03
752	Revenus des immeubles	15 000,00	22 270,04
757351	GFP de rattachement	20 100,00	10 253,51
75888	Autres	1 000,00	1 280,48
Chapitre 002	Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	187 603,91	0,00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>971 912,00</b>	<b>794 037,79</b>

Concernant la fiscalité des impôts locaux pour notre commune : les taux d'imposition n'ont pas augmenté, en 2025.

Taxe	Taux 2025
Taxe d'habitation	22,53 %
Taxe sur foncier bâti	41,70 %
Taxe sur foncier non bâti	67,77 %

## 2-2 : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses réelles de fonctionnement est de **611 705,26 €**. Elles regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des services notamment :

- Les charges à caractère général (chapitre 011)  
Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, aux frais de communication, aux contrats de maintenance, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, ...
- Les dépenses de personnel (chapitre 012)  
Les charges de personnel demeurent stables et représentent 46,90 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- Les charges de gestion courante (chapitre 65)  
Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux).
- Les charges financières (chapitre 66)  
Ces charges concernent principalement les intérêts des emprunts pour un montant de 23 111,33 €.

Nature	Libellé	Budget 2025 (BP+DM)	CFU 2025
Chapitre 011	Charges à caractère général	317 100,00	236 231,11
6042	Achats de prestations de services	12 000,00	4 992,69
60611	Eau et assainissement	6 500,00	6 464,42
60612	Energie - électricité	60 000,00	50 916,12
60622	Carburants	800,00	662,03
60623	Alimentation	400,00	260,96
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 100,00	2 812,31
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	728,21
60633	Fournitures de voirie	5 300,00	5 218,38
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	531,48
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 091,16
6067	Fournitures scolaires	4 200,00	3 795,51
6068	Autres matières et fournitures	500,00	310,29
611	Contrats de prestations de services	23 000,00	25 172,45
613	Locations immobilières	21 000,00	18 883,25
61521	Terrains (entretien parc, stade)	22 000,00	12 058,60
615221	Bâtiments publics	50 000,00	19 688,60
615231	Voiries (entretien, balayage)	4 000,00	2 491,20
615232	Réseaux	15 000,00	3 057,60
61558	Autres biens mobiliers (entretien matériel des ST)	5 700,00	6 188,87
6156	Maintenance (logiciels, hottes, alarme...)	15 000,00	12 705,70
6161	Assurances multirisques	6 500,00	6 446,46

618	Autres frais divers		
622	Rémunérations intermédiaires Honoraires	11 800,00	11 747,70
623	Publicité, publications, relations publiques	27 000,00	28 735,83
624	Transports collectifs	2 000,00	1 965,00
625	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	0,00
626	Frais d'affranchissement et de télécommunications	6 000,00	6 132,21
627	Services bancaires et assimilés	600,00	34,38
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	1 250,00
635	Taxes foncières et autres impôts	1 900,00	1 746,00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	304 600,00	291 485,42
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	250 000,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	77 100,00	60 877,20
65133	Secours d'urgence	1 000,00	674,65
65134	Aides	1 000,00	718,43
65311	Indemnités de fonction	47 800,00	35 514,84
65313	Cotisations de retraite	2 200,00	2 122,56
65315	Formation	1 000,00	0,00
65568	Autres contributions	13 000,00	12 178,16
65748	Subventions aux associations	11 000,00	9 415,50
65888	Autres	100,00	253,26
Chapitre 66	Charges financières	23 112,00	23 111,33
66111	Intérêts réglés à échéance	23 112,00 €	23 111,33 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>971 912,00</b>	<b>611 705,26</b>

### 2-3 : CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (ou épargne brute), différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, est en augmentation et affiche un bon niveau. Elle s'élève à 182 332,53 € (120 474,63 € en 2022, 191 918,15 € en 2023 et 160 198,60 € en 2024).

### 3- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dégagés au titre de l'exercice 2025, sont affectés en totalité, dès la plus proche décision budgétaire suivant le compte administratif, soit le budget primitif 2026.

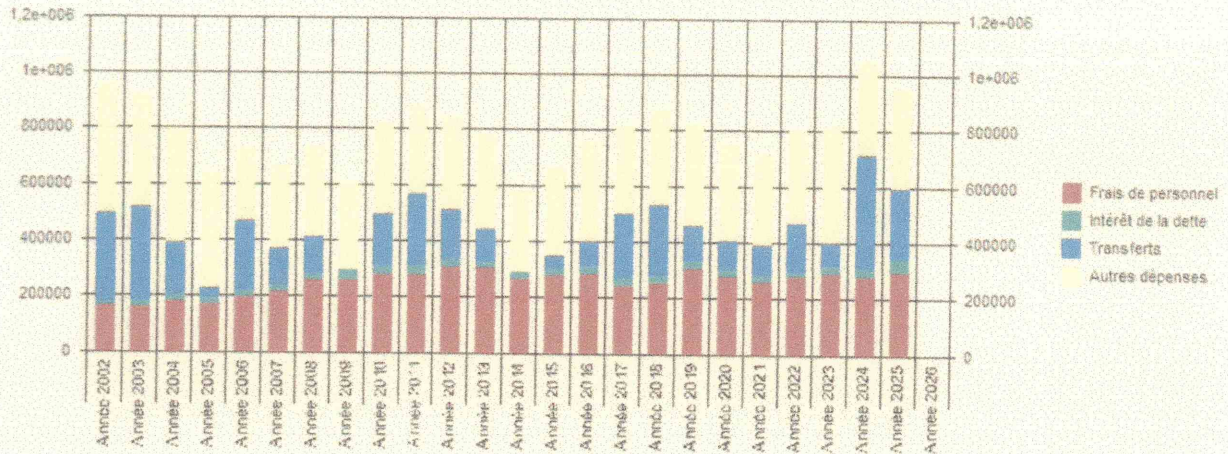
Le Compte Administratif pour l'exercice 2025 présente :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de **369 936,44 €**,
- un excédent de la section d'investissement s'élevant à **67 759,28 €** compte tenu des restes à réaliser.

Le solde de l'excédent de fonctionnement sera donc inscrit dans les recettes de fonctionnement au compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) pour un montant de 369 936,44 € et l'excédent d'investissement (hors reste à réaliser) sera inscrit en recette au compte 001 (Résultat d'investissement reporté) pour 369 936,44 €

## 4- ANNEXE

### Structure des dépenses de fonctionnement



### Structure des recettes de fonctionnement

